

Arnaque emploi je dois encaisser un chèque demain

Par **Kalice972**, le **20/03/2019** à **16:55**

Bonjour je dois recevoir un chèque demain pour débiter un nouvel emploi. Pourrais je vous recontacter pour vous indiquer ce qui sera stipulé dessus pour que je sache si cestcune arnaque.

Cordialement

Par **jodelariege**, le **20/03/2019** à **19:20**

bonsoir oui vous pouvez recontacter le site mais à 110% il s'agit d'une arnaque
n'encaissez surtout pas ce chèque avant d'avoir ces renseignements déjà arnaque si:

-on vous envoie un chèque en paiement par avance de quelque chose ou pour acheter quelque chose mais vous devez en rembourser une grosse partie et vous gardez le reste

-depuis quand un employeur paye ses employés à l'avance?...

donc pas d'encaissement du chèque avant d'avoir eu les ordres de votre arna...pardon employeur...

de quel travail s'agirait il?

Par **youris**, le **20/03/2019** à **19:20**

bonjour,

pour savoir si c'est une arnaque, vous déposez le chèque et vous attendez qu'il soit effectivement encaissé par votre banque, cela peut demander de 2 à 3 semaines.

un chèque peut être crédité immédiatement mais c'est toujours sous réserve d'encaissement.

salutations

Par **jodelariege**, le **20/03/2019** à **19:24**

bonsoir youris je déconseille vivement de déposer le chèque à la banque et d'attendre 2 à 3 semaines

si le "patron demande de lui renvoyer de l'argent =arnaque

ça sent trop l'arnaque habituelle pour ne pas être ultra vigilant...

aucun patron ne paye ses employés à l'avance

à lire:

<https://www.legavox.fr/blog/lfd-criminalistique/arnaque-fausses-offres-emploi-faux-24736.htm>